

Telles sont, N. T. C. F., les grâces que nous présente à tous le nouveau Jubilé qui nous est accordé, à l'occasion du futur Concile œcuménique. Il s'agit de contribuer, par notre ferveur, à cette grande œuvre qui, dans les vues de la Divine Providence, doit renouveler le monde entier. Quel puissant motif pour nous de ne rien négliger, dans l'accomplissement de nos devoirs religieux, afin qu'ayant le cœur pur et dégagé de l'amour du monde, nos prières, pour le succès de ce grand Concile, méritent d'être exaucées !

Elles le seront sans aucun doute, si nous recourons avec confiance à l'Immaculée Vierge Marie, en tout temps, et plus spécialement dans le beau mois de Mai qui lui est si particulièrement consacré. Que cette bonne et tendre Mère nous bénisse tous, afin que nous soyons de dignes enfants de la Ste. Eglise par le zèle qui nous portera à tout sacrifier, pour qu'elle triomphe de tous les ennemis qu'elle a à combattre, dans ces temps mauvais. Elle bénira aussi vos enfants qui, à Rome, vont, comme vous tous, lui offrir des hommages et des honneurs tout particuliers, pendant ce mois qui va leur rappeler si vivement tous les souvenirs de la patrie.

Sera le présent Mandement lu au prône de toutes les Eglises où se fait l'Office public, et au chapitre de toutes les Communautés religieuses, en tout ou en partie, le premier dimanche ou fête chômée après sa réception.

Donné à Rome, hors la Porte du Peuple, le onzième jour du mois d'Avril, en l'année mil huit cent soixante-neuf, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre Assistant-Secrétaire.

† IG. EVÊQUE DE MONTRÉAL.

*Par Monseigneur,*

I. GRAVEL, *Asst.-Secrétaire.*